

JANVIER 2007

Numéro 8

Bulletin Municipal

Mouzieys Panens



**Articles
spéciaux :**

**La mauvaise note d'Aurélié
Page 4**

**Météorologie
Page 10**

**Le Centre Social Cordes
Vaour
Page 12**

Le mot du Maire

Nous avons, c'est vrai, pris du retard dans l'édition de notre bulletin municipal.

C'est l'occasion d'avoir une pensée pour notre ami Jean GAYRAL, et de nous rappeler son entier dévouement pour la cause de la commune. Par affinité, et de par son activité professionnelle, c'était lui qui avait pris la responsabilité de ce bulletin. Nous le regrettons beaucoup au sein de notre Conseil Municipal.

L'année 2006 vient de s'achever; voici en quelques mots, ce qui a été réalisé en 2006, et nos projets pour 2007.

Comme chaque année, nous avons consacré une part importante de notre budget à l'entretien de la voirie communale.

Pour ce qui est de nos projets, nous avons prévu l'aménagement du dernier étage du Château (juste au dessus de la Mairie) ; cela devrait faire un bel appartement. L'investissement correspondant est certes important, mais nous allons bénéficier de subventions du Département et de la Région sans lesquelles cette opération serait difficilement envisageable.



La commune va bien sûr compléter ce financement par un emprunt, dont les échéances devraient être couvertes par le montant de la location.

La réalisation de ces travaux va avoir lieu en 2007, et contribuera d'une part, à entretenir le bâtiment, d'autre part, à permettre à une nouvelle famille de s'installer. C'est très régulièrement que nous recevons des demandes de location que nous ne sommes malheureusement pas en mesure de pouvoir satisfaire.

Autre projet qu'il va falloir également prévoir : l'Assainissement, comme la loi nous y contraint.

Après la mise en place en 2004 du Schéma Communal d'Assainissement préalable, puis le contrôle des installations existantes par le technicien de la SAUR, mandaté par la Communauté de Communes, en matière d'Assainissement Non Collectif, il y a lieu de se préoccuper aussi de l'Assainissement de la partie « agglomérée » du centre du Village par un système d'Assainissement Collectif.

Ce réseau est prévu à partir des circuits d'évacuation déjà existants, lesquels seront complétés par de nouvelles canalisations pour aboutir à une Station d'Épuration (principe de filtre à roseaux) dans un point bas du Village.

Une étude préalable doit être faite pour définir le plus exactement possible le nombre de foyers susceptibles d'être « collectés », et donner ainsi une idée plus juste du coût de cette opération. Vous serez invités le moment venu à une réunion publique d'information, avant qu'une décision ne soit définitivement arrêtée. C'est à partir de cette réunion que sera évalué le montant de la Taxe d'Assainissement.

Pour les « Extérieurs », il y aura lieu de mettre aux normes vos installations d'Assainissement Individuel : cela va passer par la réfection des vieilles installations, l'entretien du nouveau dispositif d'assainissement, et l'obligation de vidanges régulières.

Ces dispositions se mettent déjà en place au fur et à mesure que se font des constructions neuves. Des subventions vont pouvoir être accordées, mais les dépenses à engager restent néanmoins importantes.

*** **

Ce sont là des 2 principaux investissements que nous prévoyons pour 2007.

*** **

Le projet de **Carte Communale** a quant à lui été abandonné par la majorité du Conseil Municipal, jugeant trop contraignantes les exigences :

> des Bâtiments de France qui excluent de la zone constructible le secteur du « Camp de Pêtre »,

> de la Chambre d'Agriculture qui, elle, souhaite « concentrer » le plus possible les nouvelles constructions dans la partie déjà agglomérée du village, en occupant en priorité les terrains réputés libres (ceux justement que les Propriétaires souhaitent laisser en l'état). Sa préoccupation aujourd'hui est de freiner l'emprise grandissante des terrains constructibles sur les surfaces cultivables.

La situation ne va guère pouvoir évoluer tant que chacun campera sur ses positions ! Cela revient à dire qu'il y a peu d'espoir pour que de nouveaux Certificats d'Urbanisme soient accordés pour le moment, sinon dans les hameaux habités, à proximité immédiate des maisons existantes déjà desservies en voirie, eau et électricité. Cette volonté de grouper les foyers, c'est aussi pour pouvoir mieux anticiper les problèmes d'assainissement et proposer à la vente des secteurs déjà viabilisés..

**Au seuil de cette nouvelle année,
qu'il me soit permis de vous souhaiter,
à vous-mêmes et à tous ceux
qui vous sont chers, une
BONNE et HEUREUSE ANNEE 2 0 0 7**

**L'occasion pour le Conseil Municipal de vous
proposer le traditionnel Pot de l'Amitié**

**le samedi 13 janvier 2007
à 15 h 30**

Un de vos enfants va avoir 16 ans ...

Il va donc devoir de faire inscrire, après sa date anniversaire, sur la liste de recensement qui va déboucher sur sa **convocation à une Journée d'Appel de Préparation à la Défense** (une des étapes du parcours de citoyenneté).

Cette démarche lui permettra d'obtenir une **attestation de recensement**, pièce qu'il devra systématiquement présenter notamment pour se faire inscrire au cours de conduite accompagnée, lors de concours et examens, d'où l'intérêt de ne pas négliger cette démarche.

LE GARISSOU, c'est aussi une solution ...

Vous devez recevoir des amis ou de la famille, vous êtes pris au dépourvu et cherchez des solutions d'hébergement ...

Outre les Gîtes de la Commune que nous vous avons énumérés dans la précédente édition de notre Bulletin Municipal, sachez que le Garissou accueille aussi **hors saison** : locations possibles au mois, et ce jusqu'au 31 mars pour un loyer mensuel de 300€, et aussi pour des séjours plus courts (nuit, week-end, semaine). Location possible de la Salle également.

Contact par téléphone au **05 63 56 27 14**, du lundi au vendredi

Enlèvement des ordures ménagères : la mauvaise note d'Aurélie

Serions-nous de mauvais élèves ?

Du fait de nombreuses erreurs de tri constatées à partir de contrôles effectués sur les conteneurs de tri sélectif (+ 25% en 2006), des Ambassadeurs du Tri du Syndicat TRIFYL projettent de passer chez les habitants pour une campagne de sensibilisation.

Nous vous remercions de bien vouloir leur réserver un bon accueil.

Collecte de vêtements à la déchetterie de LES CABANNES ...

Deux conteneurs à vêtements sont à votre disposition à la Déchetterie du Féral pendant toute l'année où vous pouvez déposer des articles **en bon état** (vêtements, chaussures et linge de maison, c'est à dire ni souillés, ni mouillés, ni tâchés). Ils devront être emballés dans des sacs plastiques bien fermés, afin de les préserver et d'en faciliter le ramassage.

En aucun cas les vêtements et chaussures ne doivent être jetés dans les conteneurs jaunes, ceux-ci étant réservés uniquement aux bouteilles plastiques, boîtes de conserve et papier carton.

Et l'on reparle de collecte gratuite des épaves...

Toujours afin de combattre les nuisances environnementales et esthétiques provoquées par la présence d'**épaves** (de type carcasses de voitures, tracteurs, mobylettes, motos, vieux matériel agricole, commercial ou industriel ...), **le SICTOM va organiser prochainement une Collecte Gratuite**. Si vous possédez ce type de « gros encombrants » que vous souhaitez faire disparaître,

il vous suffit de faire connaître votre intention en Mairie, bien préciser le type d'épave à faire enlever, prendre vos dispositions pour rendre accessibles ces épaves depuis la route par le camion-grue et veiller à ce qu'il n'y ait pas de lignes à proximité.

La salle des fêtes

Compte tenu des améliorations apportées, le Conseil Municipal a, par délibération du 22 mars 2006,

* décidé de la mise en place d'un règlement intérieur d'utilisation.

* fixe à 100 € sans chauffage et 120 € avec chauffage le tarif de location de la salle des fêtes pour la journée (à noter, pour ce qui est de la réservation des tables et bancs, que c'est toujours au Comité des fêtes qu'il convient de s'adresser).

* arrête à 176 € le montant de la caution à réclamer.

* convient enfin de la gratuité de la mise à disposition de la salle aux habitants de la commune, seuls les frais de chauffage restant à leur charge (soit 20 €).

Le projet de réalisation d'un nouveau logement communal

Situé au dernier étage du Château (au dessus de la Mairie), il sera de type F 4 pour 110 m² environ de surface habitable. Montant global des travaux à engager : 144 000 € TTC.

Cet investissement sera subventionné par le Département et la Région, complété par un emprunt. Ces travaux se feront sous la conduite de M. Jérôme PLAINCHAMP, architecte, à qui a été confiée la maîtrise d'oeuvre et qui remplira également la fonction de Coordonnateur de Sécurité.

Restauration du socle en pierre de la croix du centre du village (CALVAIRE)

C'est sur ce point du village que s'est porté le choix des ayants-droit du Patrimoine, pour le réemploi de l'argent de la vente des parcelles correspondantes. Ces travaux vont, comme prévu, être réalisés très bientôt par M. DUGUOIS.



Eclairage public

La convention avec l'entreprise ESCAFFIT de GAILLAC est reconduite pour une nouvelle période de 3 ans.

Merci de signaler à la mairie tout dysfonctionnement des lampes municipales que vous aurez pu constater.

Sécurité

L'attention du Conseil Municipal a été à plusieurs reprises attirée sur l'insécurité qui apparaît au niveau de certains carrefours du village notamment, en raison du stationnement d'un nombre important de véhicules (surtout pendant la période estivale).

Nous invitons donc les personnes qui disposent de l'espace nécessaire pour le faire, à garer les voitures sur leur propre terrain. Ce geste, sans être trop contraignant, paraît être déjà le premier effort à faire dans l'intérêt de tous. Nous en appelons donc à la compréhension de chacun, et nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien apporter à notre démarche, et de votre aimable collaboration dans ce sens.

Sachez qu'à la demande de M. le Préfet, et dans le cadre de sa lutte contre l'insécurité routière, les Conseils Municipaux ont été appelés à désigner en leur sein un « Correspondant Sécurité Routière » ; c'est M. Michel PRONNIER qui est le « Référent Sécurité Routière » de la Commune. Vous pouvez donc le contacter pour tout de ce qui peut être de nature à améliorer la sécurité routière, et pourquoi pas, faire vos suggestions. Avec l'accompagnement des services de la DDE, nous réfléchissons alors sur ce qu'il paraît légalement possible de faire.

Le recensement de la population

Il aura lieu **du 18 Janvier au 17 Février 2007**. Vous aurez donc la visite à votre domicile d'un « agent recenseur » pendant cette période.

C'est la candidature de Mme Marie-Cécile REVEL qui a été retenue pour cette mission. Elle est habitante de MOUZIEYS depuis plus de 2 ans maintenant. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Quelques précisions à rappeler : l'agent recenseur est tenu au secret professionnel, vos réponses resteront donc confidentielles. A noter par ailleurs que la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

A savoir également que pour tout ce qui touche à ce recensement de la population, c'est Mr Christian MALFETTES qui a été désigné **Coordonnateur Communal**, et de qui nous vous invitons à vous rapprocher en cas de situation particulière ou de simples questions.

Transport scolaire

Savez vous que depuis la rentrée scolaire de Septembre 2006, ce sont - pour le primaire - 17 enfants du village (+ 2 de Lacapelle Ste Lucie) qui empruntent le ramassage scolaire, assuré par les transports **Coulom Albi**, pour rejoindre l'école de CORDES.

C'est donc à ce jour, en prenant en compte les 4 ou 5 enfants que les parents emmènent directement, une vingtaine d'enfants de 3 à 10 ans que nous avons sur la Commune, pour 13 jeunes ménages représentés.

Et ce sont aussi 7 élèves qui vont au Collège de CORDES.

Employé municipal

Notre employé Sébastien VIZCAINO s'est rapproché de sa famille dans l'Hérault. C'est donc Mr Jean-Christophe BERNARD de « La Borie Neuve » qui le remplace depuis le 1^{er} Juin dernier.

Rappelons que pour tous problèmes, demandes ou contestations qui touchent à l'entretien de la commune, c'est seulement à Mr MARTY (Maire), à Mr MALFETTES Christian ou à Mme MALFETTES Martine (Adjoints) qu'il convient de s'adresser.

A vos agendas !

Les dates des prochains scrutins ont respectivement été arrêtées :

**aux 22 avril et 06 mai 2007,
pour les Présidentielles.**

**aux 10 et 17 juin 2007,
pour les Législatives.**

Attention : la liste électorale étant arrêtée au 28 Février de chaque année, c'est seulement courant Mars 2007 que les cartes électorales seront délivrées aux nouveaux inscrits.

Urbanisme

Ce rappel s'adresse aux propriétaires de terrains reconnus constructibles par l'obtention d'un certificat d'urbanisme

Attention : La durée de validité de ce document n'est que de 1 an si elle n'est pas suivie d'une construction. Nous vous invitons donc à rester particulièrement vigilants pour ne pas laisser perdre cette autorisation. La date à prendre en compte est celle de délivrance de votre dernier certificat d'urbanisme.

Comment et quand demander le renouvellement :

1 > Par un simple courrier, si vous vous y prenez **2 mois pleins avant la date d'échéance**,

2 > en refaisant une nouvelle demande sur l'imprimé correspondant si vous vous en préoccupez moins de 2 mois avant la date de fin de validité.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie si vous souhaitez davantage de précisions.

Parmi les animations qui ont marqué cette année 2006, on retiendra

Le déroulement du court-métrage d'Eric FORESTIER, intitulé « Les grands espaces » pendant la semaine du 11 au 17 juin.

Le concert annuel de l'association DACAPO, le 28 mai.

L'accueil des résidents de la maison de retraite « La Mazière », le 6 juillet

Bienvenue à ...

M. et Mme DEWISE Henri (Route de BOURNAZEL),

M. Charles GONCALVES et Mme Catherine DEREGNAUCOURT (nouveaux propriétaires de la Maison PAVIA), et leurs enfants,

M. et Mme MEASURES (maison ENJALRAN, carrefour de Lacapelle Ste Lucie),

M DUEYMES (ancienne Maison VEENSTRA),
Mlle Linda DEJOB (qui a acheté la Maison de CRISTOBAL),

et à ...

Mme Bernadette BONTEMS et sa fille Isis qui se sont installées le 1^{er} Août dans le Logement Communal n° 2 (Pigeonnier), en remplacement de Mme Annie BOURDON ;

et puis ...

c'est un retour aux sources pour :
Patrice MAZIERES et sa famille,
Edwige DEDIEU, Loïc SOLIER et leurs 2 enfants.

Etat civil 2006 :

Naissances :

d' Oscar au foyer de Nathalie et Pascal BLANC, le 3 décembre

Mariages :

de Fanny PRONNIER et Nicolas CUQ, le 08 Juillet, avec depuis, l'arrivée de la petite Morgane, le 28 septembre.

Décès :

de Léon BASSE, le 25 mars,
d' Adrienne MANDIRAC, le 19 juillet.

Sortie de territoire pour les mineurs

Pour les enfants mineurs qui ont l'opportunité « d'aller voir ailleurs »

Si vous êtes parents d'enfants encore mineurs, et que vous les autorisiez - en votre qualité de responsable légaux - à sortir du territoire avec quelqu'un d'autre que vous (membre de la famille, ou à l'occasion d'une sortie organisée dans le cadre scolaire), **n'oubliez pas de leur faire établir avant par la Mairie une autorisation de sortie de territoire** qui devra préciser la destination, la date ou la période de validité du séjour.

LE MOT DU COMITE DES FETES

Depuis le bulletin municipal n°7 d'Août 2005, bien des événements ont eu lieu.

L'année 2006 se termine, et le comité offre aux petits et grands de Mouzieys-Panens un après-midi de détente et de convivialité autour du spectacle de clown « Michou-Midoux ». Cette animation sera clôturée par le verre de l'amitié, un goûter pour les enfants et les grands et peut être le passage du Père Noël, mais il est tellement occupé que rien n'est sur !!!!

En Novembre : le loto de comité a réuni dans la salle des fêtes de Mouzieys-Panens plus de 100 personnes et a été très apprécié par tous les joueurs.

En Octobre : nous avons recommencé les concours de belote qui se déroulent tous les quinze jours le vendredi à 21h dans la salle des fêtes. Vingt quatre équipes d'habitues sont fidèles au rendez-vous et nous les attendons de pied ferme armés de café, de petits biscuits et de bombons.

En Septembre : le dimanche 3 les membres actifs du comité sont allés participer et se détendre à la randonnée organisée par le comité des fêtes de Sommard.

L'A.D.M.R. a organisé « *La ronde des fours à pain* » le dimanche 15. Le comité des fêtes a apporté son soutien logistique : prêt de matériel (tables, bancs, tréteaux, tank à lait...), mise en place et rangement de la salle des fêtes.

En Août : la fête des 19, 20 et 21 nous a tous beaucoup occupés. Les concours de belote et de pétanque, du samedi après-midi, ont réuni beaucoup de participants, comme d'habitude. La bodéga du samedi soir a été un franc succès. La démonstration de quads a attiré un grand nombre de spectateurs et le concours de pétanque en tête à tête a fait le plein de participants. Petit bémol pour la fréquentation du repas : environs 125 personnes ont dîné dans la cour du château.

Le bal du dimanche soir, avec l'orchestre « Sérénade » a connu le succès habituel. La participation au concours de pétanque du lundi est toujours aussi importante, l'ambiance toujours aussi chaleureuse, et cette année la finale a été commentée avec beaucoup d'humour par notre journaliste d'occasion : Monsieur Serge !!!

En juillet : nous nous sommes un peu reposés, il n'y a pas eu d'animation.

En juin : l'habituel vide grenier du dimanche de Pentecôte a attiré beaucoup plus d'exposants et de visiteurs que d'habitude. Les habitants de Mouzieys-Panens se sont mobilisés pour faire de cette journée un grand succès et le comité tient à les remercier chaleureusement pour leur présence et les encourage à se préparer pour faire encore mieux l'année prochaine : reprenez bien la date **du dimanche 3 juin 2007**.

En mai : fait ce qu'il te plaît : le comité des fêtes a laissé les habitants libres de s'occuper comme ils l'entendent

En avril : le dimanche 23, dans la salle des fêtes transformée en salle de cinéma, environ 100 personnes, venues des quatre coins du département ont assisté à la projection du film, inédit dans les médias classiques,
« FEMME PAYSANE ».

En mars : les concours de belotes se sont terminés et le rendez-vous a été pris pour octobre.

En février : le dimanche 12, « Les Tréteaux de Lagrave » nous ont régallés avec LA DINDE AU WHISKY et bien d'autres pièces, qui nous ont tous fait beaucoup rire.

Le samedi 11 à 20h30 s'est tenu l'assemblée générale.

En janvier : les concours de belote ont rythmé le mois.

Voilà en quelques mots les activités de l'année écoulée. Préparez vos agendas pour retenir les dates de 2007 : les belotes continuent, le 11 mars « Les Tréteaux de Lagrave » viendront nous présenter leur nouveau programme, le vide grenier sera le 3 juin, la fête sera les 18, 19 et 20 août.

Le comité des fêtes remercie encore toutes les personnes qui, chacune à sa mesure lui ont apporté aide et soutien : accueil chaleureux et généreux pour les aubades, présence pour les stands du vide grenier, prêt du terrain pour le parking, aide pour servir à la buvette de la fête, participation aux activités, réalisation de la décoration de la salle des fêtes pour la fête de Noël..... Pardon si nous avons oubliés quelques personnes, l'année a été trop riche en activités diverses.

Le comité remercie aussi la municipalité de lui prêter gracieusement la salle des fêtes pour toutes ses activités.

Toute l'équipe tient à souhaiter une bonne et heureuse année à tous les habitants de Mouzieys-Panens, une bonne santé, plein de bonnes choses, prospérité et bonheur.



« FEMME PAYSANE »

LA METEO DE NOTRE VILLAGE POUR L'ANNEE 2006

Depuis janvier 2006, des observations météorologiques sont effectuées dans notre commune par Mr MICHEL Philippe, ce dernier est propriétaire d'une station automatique. Les mesures quotidiennes, telles que « pression atmosphérique et tendance, températures ambiante et ressentie, température du point de rosée, secteur et force du vent, taux d'hygrométrie, hauteur des précipitations », sont transmises à METEO FRANCE ALBI, pour y être exploitées par le service climatologie du département.

BILAN DES PRECIPITATIONS 2005 ET 2006



Les précipitations sont mesurées en mm/m²
(1 mm/m² correspond à un litre d'eau/m²)
(Les précipitations de décembre 2006 sont relevées au 28)

	2005	2006
Janvier	34,0	25,0
Février	22,0	49,2
Mars	37,0	117,0
Avril	85,0	48,0
Mai	76,0	32,0
Juin	27,0	31,8
Juillet	44,0	44,2
Août	76,0	45,3
Septembre	169,0	77,3
Octobre	52,0	95,6
Novembre	71,0	41,6
Décembre	80,0	39,9
TOTAL	773,0	646,9

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2006

- > Episode neigeux en janvier avec une moyenne de 35 cm
- > Plus forte gelée, le 6 février avec -8,4°C
- > Dernière gelée de printemps, le 30 avril avec -0,7°C
- > Première gelée d'automne, le 3 novembre avec -1,3°C
- > Journée la plus chaude, le 21 juillet avec un pic à 35,2°C
- > Pression atmosphérique la plus basse, le 23 octobre avec 999,9 Hpa
- > Plus forte précipitation, le 11 octobre avec 65,2mm/m² sous orage
- > Absence de précipitation du 17 mai au 15 juin
- > Mois le plus chaud, juillet
- > Mois le plus humide, mars avec 18 jours de précipitations

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est simple de calculer la vitesse du vent d'Autan en km/h.

Le vent d'Autan est présent lorsque la pression atmosphérique mesurée à Perpignan est supérieure à celle mesurée à Biarritz. La différence de ces deux mesures, multipliée par 8, vous donne la vitesse du vent.

Exemple :

Perpignan avec 1015Hpa et Biarritz avec 1010Hpa, soit une différence de 5Hpa
Cette valeur multipliée par 8, soit un vent de **40km/h**

LES RESPELITS DU THOURON

Club du 3^{ème} Age

Voilà déjà un an que notre ami Jean GAYRAL nous a quittés et depuis la présidence était assurée par l'ancien Président, Robert HOLLEVOET.

Le Mardi 21 mars, au cours de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été constitué :

Madame Arlette BLANC en assure la présidence,

Monsieur Robert HOLLEVOET, Président d'honneur,
Madame Thérèse DAYDOU, Vice-présidente,
Monsieur Georges DUSSOURD, Trésorier,
Monsieur Pierre BOUTONNET, Trésorier adjoint,
Monsieur Etienne BLANC, Secrétaire,
Monsieur André VIGUIER, Secrétaire adjoint.

Sept nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre afin de partager des moments de détente. Le club de Bournazel nous a proposé une sortie dans l'Aveyron le mardi 25 avril, une visite industrielle et culturelle à NAUCELLE et au Château du Bosc, à Canjac où naquit le peintre Toulouse Lautrec.

Le jeudi 1^{er} juin, une sortie était organisée par notre Club, avec nos amis de BOURNAZEL ... 50 participants ...

Le matin : visite des jardins du Manoir d'Eyrignac en Dordogne,
A midi : repas au restaurant du Manoir,
L'après-midi : arrêt à Souillac au musée national de l'autoroute et de la robotique,

Retour dans nos foyers vers 19 heures.

MOUZIEYS PANENS INFO - Bulletin d'information municipal (janvier 2007)

Mairie de MOUZIEYS-PANENS

Directeur de la publication : Jean- Claude MARTY

Rédaction : Maryse MAZARS, Michel PRONNIER

Mise en page et composition : Michel PRONNIER .

Tirage 140 ex – imprimé par le GREAVI – LES CABANNES

Centre social Cordes Vaour

Le centre social Cordes Vaour est créé. Il se doit de contribuer au développement social du territoire, de renforcer le lien social entre les personnes, les familles, les associations, d'œuvrer pour l'autonomie des personnes et leur insertion dans leur milieu de vie, de favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.

Le Centre Social se construit par et pour les habitants. Pour ce faire, des comités de pilotage, ouverts à tous, se réunissent. 5 thèmes donnent lieu à des réflexions et de propositions:

Petite enfance, Jeunesse, Insertion-emploi, 3ème âge et Vie locale.

Renseignement au 05.63.56.11.98

Courriel : centresocial.cordesvaour@orange.fr

Le Garissou

Les résultats de la saison 2006 sont en légère progression pour ce qui est de la location des Chalets.

On notera cependant une petite baisse de la fréquentation de la piscine, qui s'explique sûrement par les températures plutôt fraîches du mois d'août.

La Médiathèque

Elle est ouverte au Public :
le mercredi, de 10h.30 à 12h.30 et de 15h. à 19h. ,
le vendredi, de 15h. à 19h,
le samedi, de 9h.30 à 13h.30

Les matinées de jeudi et vendredi sont réservées aux scolaires, le mardi matin est quant à lui réservé aux Professionnels du Livre.

Renseignements au 05 63 56 39 83.

Crèche « La Coccinelle »

La Communauté de Communes a alloué une subvention supplémentaire de 16 500 €. pour combler le déficit de fonctionnement de la Crèche ;

Les demandes d'inscription étant à ce jour supérieures aux capacités d'accueil, il a été convenu de prendre en priorité les enfants des familles domiciliées dans les 8 Communes qui composent la Communauté de Communes.